

Département de Loire-Atlantique
Arrondissement d'ANCENIS

COMMUNE DE LIGNÉ

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2023

Convocation du jeudi 9 novembre 2023

Nombre de membres :

Conseillers en exercice 29

Conseillers présents 27

Qui ont délibéré 29

Délibération 231116D007

Classification : 7.10.2 – Admission en non-valeur

L'an deux mille vingt-trois, le 16 novembre à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de LIGNÉ se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Maurice PERRION, Maire de LIGNÉ.

Étaient présents : M. Maurice PERRION, Mme Anne-Marie CORDIER, M. Philippe ROBIN, Mme Sonia FEUILLÂTRE, M. Olivier BLAISE, Mme Valérie PRONO, M. Alain BOURGET, Mme Nathalie ROZÉ, M. Bertrand LERAY, M. Jean-Marc BESNARD, M. Gaëtan GROIZEAU, M. Thierry KERLOC'H, M. Laurent LEBRETON, Mme Catherine GAULT, M. Stéphane FAGARD, Mme Stéphanie BÉRITAULT, M. David TOURNEFIER, M. Stéphane HÉAS, Mme Anita MENET, M. Guillaume NIEL, Mme Mélanie BRIAULT, M. Julien ROUSSEAU, Mme Aurélie VASSAULT DUVAL, M. Michel MATHÉ, Mme Déborah SIDDI, Mme Lucie DEVAIS, Mme Déborah JOURDON.

Étaient absents excusés : Mme Nathalie CAVEAU (pouvoir à Anne-Marie CORDIER), Mme Lucie BONNO (pouvoir à Alain BOURGET).

Secrétaire de séance : Mme Déborah JOURDON.

FINANCES – ADMISSION EN NON VALEUR

Sur demande de la Trésorerie d'Ancenis,

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de prononcer une admission en non-valeur pour 9 titres de recettes datant de 2020 à 2022, représentant un montant global de 90,20 euros, le recouvrement de ces sommes n'ayant pu être effectué par les services de la Trésorerie.

Vote : 29 voix pour

A Ligné, le 23 novembre 2023

Le Maire,
Maurice PERRION



La secrétaire de séance
Déborah JOURDON



Publié sur le site de la commune le ... 24.11.23